

## ***Investissements directs étrangers : Quels défis et quels outils pour l'Union européenne***

---

COLLOQUE - MARDI 1ER OCTOBRE 2019

---

### **COMMUNIQUE DE PRESSE**

PARIS, le 30 septembre 2019

A la veille de l'entrée en fonction de la nouvelle Commission européenne, l'Afep et le Medef organisent le 1<sup>er</sup> octobre un colloque sur les investissements directs étrangers (IDE). Cette rencontre placée sous le patronage du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian et des présidents de l'Afep et du Medef, Laurent Burelle et Geoffroy Roux de Bézieux, réunit les représentants des entreprises, des pouvoirs publics français et européens et les représentants des organisations économiques internationales (OCDE, OMC et ONU).

Cet évènement vise à sensibiliser les acteurs institutionnels et l'opinion publique au rôle essentiel des IDE pour le fonctionnement de l'économie et la nécessité d'adopter des règles internes et internationales, permettant leur développement sans renoncer à garantir la sécurité économique des entreprises et des Etats.

- **Rôle-clé des IDE pour l'économie française et européenne**

Les investissements directs étrangers sortants ont été **l'un des principaux vecteurs de l'internationalisation des entreprises françaises depuis quarante ans**. Les IDE sont aussi un moyen de se **rapprocher des marchés porteurs et d'éviter les obstacles** qui limitent l'accès aux importations européennes.

Le colloque est organisé autour de trois tables rondes, correspondant chacune à l'un des trois thèmes majeurs : la libéralisation des investissements dans les pays tiers, la protection des investissements déjà réalisés dans les pays d'accueil et les enjeux de sécurité économique et de contrôle des investissements.

- **L'enjeu capital de la facilitation et la libéralisation des IDE**

Les IDE des entreprises françaises et européennes dans les pays tiers continuent à se heurter à de **nombreuses barrières** pour s'établir dans le pays de destination, à des **restrictions aux activités effectuées sur place** et désormais à des transferts forcés de technologies.

Autour de ce premier sujet, sont réunis les représentants de Michelin et d'Alstom, la directrice de la Commission européenne responsable pour les négociations d'investissements et l'ambassadeur du Chili qui coordonne le travail de l'OMC sur la facilitation des investissements.

- **La nécessaire protection des investissements directs étrangers**

Des filets de sécurité ont été développés, par voie d'accord bilatéraux entre Etats d'origine et Etats d'accueil, pour garantir l'indemnisation en cas d'expropriation directe ou indirecte et de l'existence de mécanismes indépendants de règlement des litiges. **Ces mécanismes de protection sont toutefois aujourd'hui contestés et doivent se réinventer.**



**La table-ronde consacrée à la protection des investissements réunit** des représentants de Veolia, des chambres de commerce allemande, et du directeur général « services financiers » de la Commission européenne.

- **Les enjeux de sécurité nationale/économique soulevés par les investissements étrangers**

La concurrence exacerbée entre économies développées et grands émergents suscite une compétition pour le **contrôle des actifs stratégiques**. C'est autant un enjeu de puissance économique que de sécurité économique nationale et même de défense et de sécurité intérieure. Pour en parler, seront présents des représentants des secteurs sensibles et de Business Europe, le directeur général des entreprises au Ministère français de l'économie et des finances, et une représentante de l'OCDE.

*Contacts :*

*Presse Afep :* *Tarick Dali*, [t.dali@dgm-conseil.fr](mailto:t.dali@dgm-conseil.fr)- +33 1 40 70 11 89

*Presse Medef :* Inès Garbaa, [igarbaa@medef.fr](mailto:igarbaa@medef.fr) - + 33 1 53 59 16 78